ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2014

AOÛT 2017

Directeur Général, Directeur de publication	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale (DSECN)	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS)	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique (DMIS)	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (DAGRH)	Djibril Oumar LY
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Mam Siga NDIAYE
Agent Comptable Particulier (ACP)	Yatma FALL

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Oumar DIOP, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Jean Rodrigue MALOU, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Mady DANSOKHO, Abdoulaye M. TALL, Ndeye Aida FAYE, Mamadou AMOUZOU, Ndeye Binta DIEME, Awa CISSOKHO, Momath CISSE, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Atoumane FALL, Adjibou Oppa BARRY, Ramlatou DIALLO.

COMITE DE REDACTION	
0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouth DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Awa CISSOKO & Ndèye Lala TRAVARE
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Nalar K. Serge MANEL & Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOUM & Maguette SARR
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Mamadou AMOUZOU
9. AGRICULTURE	Mamadou Diang BAH
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou Diang BAH
11. ELEVAGE	Amadou Racine DIA
12. PECHE MARITIME	Mouhamadou B. DIOUF & Wouddou DEME
13. TRANSPORT	Fahd NDIAYE & Jean Paul DIAGNE
14. BTP	Fahd NDIAYE
15. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR
18. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou KANE et Adama SECK
19. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE et Baba NDIAYE
20. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

L'une des principales préoccupations du gouvernement sénégalais a toujours été de rendre le secteur agricole suffisamment performant pour contribuer significativement à la création de richesse et au renforcement de la sécurité alimentaire. Ainsi, après plusieurs stratégies qui ont donné des résultats assez mitigés, l'Etat du Sénégal a entrepris en 2014, la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE) qui constitue désormais le document de référence en termes de politique économique du pays.

En outre, le secteur agricole est marqué par un déficit pluviométrique ayant entrainé une baisse de certaines spéculations à cycle long telles que le mil et le maïs. Pour limiter l'impact dû à la diminution des pluies, l'Etat a favorisé des variétés à cycle court. Aussi, la production agricole est-elle ressortie globalement en hausse, comparativement à l'année 2013.

Ce chapitre s'intéresse à l'agriculture au sens strict au Sénégal. Il passera en revue les orientations stratégiques, les situations qui ont milité en faveur ou défaveur de la production agricole par type de culture ainsi que les conséquences.

IX.1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET ACTIONS ENTREPRISES PAR LE GOUVERNEMENT EN 2014

L'agriculture constitue la principale activité en milieu rural. Ainsi, les défis et contraintes du développement rural et agricole exigent de l'Etat une vision forte et ambitieuse, mais claire. C'est ainsi qu'elle a été entièrement prise en charge par le Plan Sénégal Emergent (PSE) et opérationnalisée dans le sous-secteur agricole par le Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) dont les principaux objectifs à l'horizon 2017 sont fixés comme suit :

- ✓ l'autosuffisance en riz en 2017 avec une production de 1 600 000 tonnes de paddy ;
- ✓ l'autosuffisance en oignon en 2016 avec une production de 350 000 tonnes ;
- ✓ l'optimisation des performances de la filière arachidière avec une production en 2017 de 1 000 000 tonnes et un volume d'exportation de 100 000 à 150 000 tonnes par an ;
- ✓ le développement des filières fruits et légumes de contre-saison avec un objectif d'exportation de 157 500 tonnes en 2017.

Les actions initiées par l'Etat durant la campagne 2013/2014 se sont concentrées sur la poursuite des objectifs sectoriels ci-dessous, déclinés dans le Cadre de Dépenses Sectoriel à Moyen Terme (CDSMT) 2014-2016, avec un accent particulier sur les principales filières du PRACAS.

- OS1 : Améliorer et sécuriser la base productive ;
- OS2 : Augmenter la production et la productivité.

Pour chacun de ces objectifs sectoriels, des indicateurs ont été définis et des cibles fixées. Les résultats obtenus en 2014 sont comparés aux cibles fixés, mais aussi aux résultats obtenus au cours des années précédentes.

Pour les rendre opérationnels, ces objectifs sectoriels ont été traduits en quatre (4) programmes :

- programme d'amélioration et de sécurisation de la base productive ;
- programme d'augmentation de la production et de la productivité ;
- programme d'amélioration de la coordination et du pilotage sectoriels ;

- programme de création d'un environnement incitatif au développement du secteur privé.

Le premier OS se décompose en cinq (5) composantes :

- production de semences de pré base, base et certifiées ;
- réalisation, réhabilitation et entretien des aménagements ;
- hydraulique agricole ;
- protection sociale des producteurs ;
- gestion durable de la productivité des terres.

Au cours de l'année 2014, les niveaux de réalisations notés pour ces composantes sont satisfaisants.

Pour le second OS, augmentation de la production et de la productivité, il concerne le riz, les autres céréales locales, les filières horticoles, les cultures de diversification, la filière arachide, le micro-jardinage, le renforcement des capacités et de la protection des cultures.

Concernant les semences, 18 177 tonnes de semences certifiées de niveau R3 ont été réalisées pour l'arachide en 2014. Pour les céréales locales (mil, riz, maïs, sorgho, fonio et niébé), les réalisations ont atteint 10 277 tonnes.

En matières d'engrais subventionnés, les quantités mises en place pour la campagne agricole 2014/2015 sont de 86 000 tonnes réparties comme suit : 48 000 tonnes de NKP[15] (20 000 tonnes de 6-20-10, 10 000 tonnes de 15-15-15, 2 000 tonnes DAP[16], 6 000 tonnes de 9-23-30, 5 000 tonnes de 10-10-20) et 34 000 tonnes d'urée.

[15]. NKP c'est la composition des engrais (N : azote, K : potassium en latin kalium, et P : phosphore)

Tous les engrais du commerce vendus pour le potager et le jardin d'agrément intègrent ces éléments, en proportions adaptées aux différentes espèces végétales. Selon le principe d'une codification internationale, les emballages des engrais vendus dans le commerce comportent la mention NPK suivie de trois chiffres : Exemple : NPK 15-5-10 indique un engrais contenant 15 % d'azote, 5 % de phosphore et 10 % de potassium. Un engrais est dit **équilibré** lorsque les 3 chiffres NPK sont égaux, par exemple : NPK 15-15-15. Il contient alors autant d'azote que de phosphore et de potassium.

[16]. Le DAP est l'engrais phosphaté le plus utilisé. Il est composé de 46% de phosphore et 18% d'azote, plus communément appelé 18/46.

Pour ce qui est de l'équipement rural, lors de la campagne 2014/2015, 16 800 unités ont été acquises (7 000 semoirs, 9 000 houes, 800 charrues) ainsi que des équipements motorisés (50 tracteurs équipés et 185 groupes motopompes).

Au-delà de l'élaboration des politiques publiques pour accompagner le développement de l'agriculture, l'Etat a revu à la hausse l'allocution des ressources financières en faveur de ce secteur de 22,8 milliards pour les porter à146,77 milliards en 2014, soit un taux de croissance de 18,4% après une baisse de 13,4% en 2013.

IX.2. PLUVIOMETRIE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2014/2015

Graphique IX-1: Cumul de pluies de quelques stations (en mm)

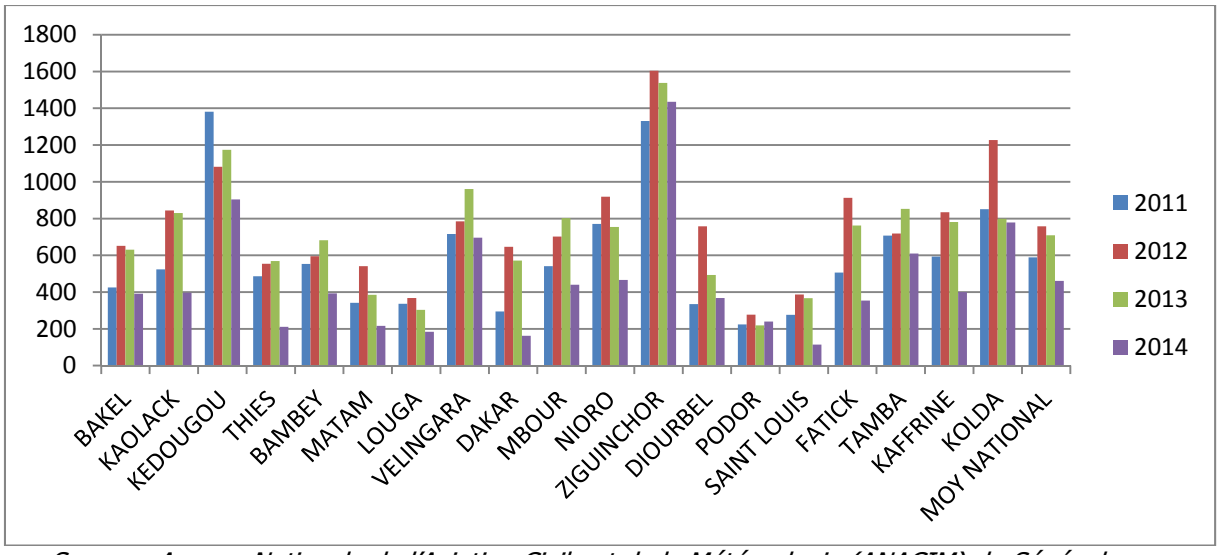

Source : Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) du Sénégal

L'année 2014 a été marquée par une diminution de la pluviométrie. Le cumul moyen par station est de 461 millimètres (mm) en 2014, soit une baisse de 35% par rapport à 2013. La mauvaise pluviométrie a concerné l'ensemble du territoire à l'exception de Podor qui a enregistré une hausse 9,6%, par rapport à 2013.

IX.3. PERFORMANCES DU SECTEUR AGRICOLE EN 2014

La production agricole de 2014 a connu une légère amélioration par rapport à celle de 2013. En effet, la production agricole globale en volume est passée de 412,713 à 419,448 milliards de Fcfa entre 2013 et 2014 soit une hausse de soit une croissance de 1,6%.

IX.3.1. AGRICULTURE INDUSTRIELLE ET D'EXPORTATION

La production d'arachide en 2014 s'est établie à 669 328 tonnes contre 677 456 tonnes en 2013, soit une baisse de 1,2%.Malgré le déficit pluviométrique enregistré en 2014, le rendement à l'hectare a connu une augmentation de 3%.

La production de coton a poursuivi son fléchissement en 2014 en s'établissant à 26 565 tonnes (-37,0%), après un repli de 7,8% en 2013. Cette contreperformance est consécutive à la persistance des mauvaises conditions climatiques. La production de la canne à sucre a augmenté considérablement (45,1%) à la faveur de la mise en œuvre du programme d'autosuffisance en sucre entrepris par la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS) à travers son projet « KT150 ». Ce projet vise une production de 150 mille tonnes de sucre à l'horizon 2017. Ainsi, la production de canne à sucre a atteint 1 227 812 tonnes en 2014 contre 840507 tonnes en 2013.

Graphique IX-2: Productions de l'agriculture industrielle et d'exportation (en tonnes)

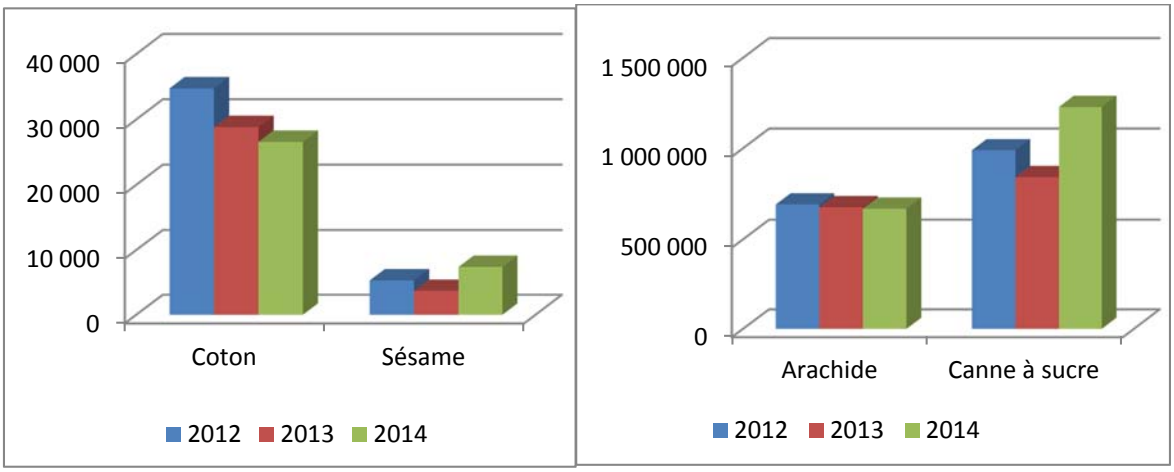

Source : DAPSA/EAA 2014

La production de sésame s'est redressée en 2014 (7 378 tonnes, soit une hausse de 100,02%), après une chute de 30,28% enregistrée durant l'année antérieure.

IX.3.2. AGRICULTURE VIVRIERE

La production de céréales s'est améliorée de 6,5%, sous les effets conjugués de la hausse des superficies emblavées et des rendements. En dehors du mil et du maïs qui ont enregistré des diminutions respectives de 20,6% et 20,9%, les autres spéculations céréalières ont enregistré un accroissement de leur production, notamment le riz (28,2%), le sorgho (11,2%), le manioc (76,2%), le niébé (52,5%) et le fonio (46,4%). Ces dernières ont bénéficié de l'appui du Gouvernement qui a mis à la disposition des agriculteurs des variétés à cycle court permettant de faire face au déficit pluviométrie.

Graphique IX-3: Productions de l'agriculture vivrière (en tonnes)

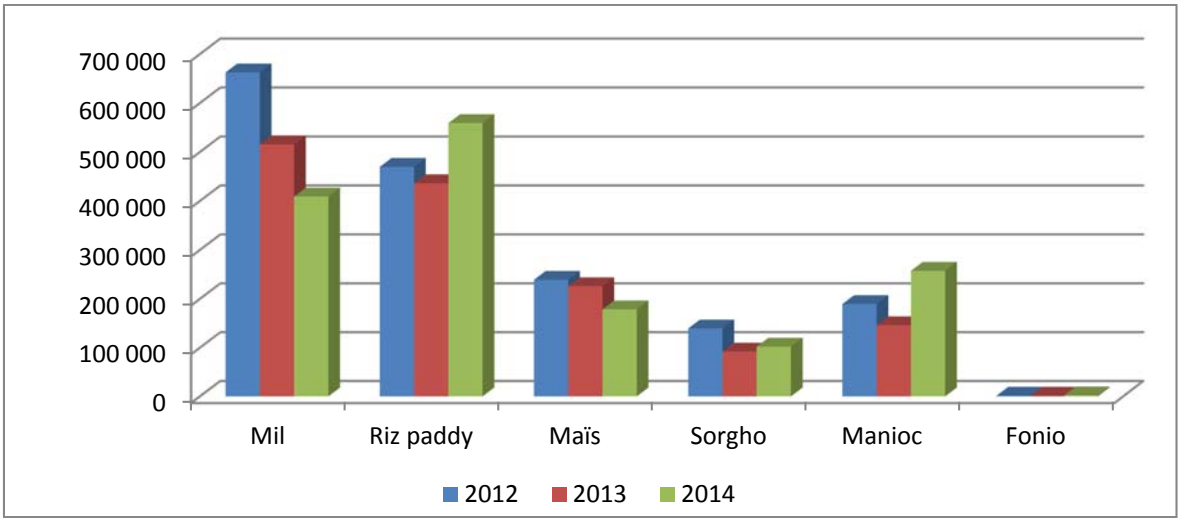

Source : DAPSA/EAA 2014

IX.3.3. COMMERCIALISATION

IX.3.3.1. Commercialisation des graines d'arachide

La commercialisation de l'arachide est une campagne organisée et supervisée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural avec des mesures d'accompagnement relatives à :

- l'adoption en Conseil des ministres du 10 décembre 2014 d'un prix plancher au producteur de 200FCFA/Kg fixé par le Comité National Interprofessionnel de l'Arachide (CNIA) pour la campagne de commercialisation 2014/2015 ;
- la mise en place de commissions de collecte regroupant l'Etat et les acteurs de la filière ;
- l'agrément d'opérateurs collecteurs pour les semences et les huileries ;
- la lettre Circulaire **n° 3500/MAER/DA du 16 décembre 2014**, fixant le démarrage de la campagne de commercialisation de l'arachide au lundi 29 décembre 2014.

En 2014, une mesure supplémentaire a été notée avec le protocole d'accord entre le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (MAER) et la République populaire de Chine, en date 3 septembre 2014 relatif aux exigences phytosanitaires de l'arachide du Sénégal exportée vers la Chine.

Le protocole Etat/Huiliers, sous l'autorité de Monsieur le Premier Ministre, signé en janvier 2014, a été reconduit. Il garantit le prix de 200 FCFA/kg fixé par le CNIA et la subvention du prix au producteur, soit la différence entre :

- ✓ le prix de 200 FCFA/kg payé au producteur (par les huiliers) ;
- ✓ et le cours international de l'arachide (calculé à partir des cotations de l'huile et des tourteaux).

Le comité de suivi de ce protocole est présidé par le Conseiller spécial sur Agriculture àla Primature. Il est composé des représentants des ministères chargés de l'Agriculture, de l'Economie, des Finances et du Plan, de l'Industrie, du Commerce d'une part et des huiliers, en particulier SUNEOR, CAIT et COPEOL, d'autre part.

Cependant, en plus de la mauvaise campagne arachidière, il convient de signaler les difficultés que traversent les huiliers du Sénégal tel que la SUNEOR qui a vu son chiffre d'affaires diminuer de 36,3% entre 2013 et 2014.

Pour les exportations d'arachide, le volume contrôlé à l'exportation est évalué à 12 757tonnes en 2014contre 28 461 tonnes en 2013, soit une baisse de 55,2%.

IX.3.3.2. Commercialisation des produits horticoles

Le sous-secteur horticole constitue une véritable opportunité pour le Sénégal, devant lui permettre de se faire une place aux marchés globalisés à l'image des pays comme le Maroc, l'Égypte, le Kenya ou la Côte d'Ivoire, qui sont devenus de véritables fournisseurs internationaux de fruits et légumes. L'Europe reste encore le marché le plus porteur pour l'origine « Sénégal ». L'Amérique du nord est le deuxième grand marché, mais les barrières phytosanitaires et le coût du fret constituent des facteurs limitant l'accès.

Le Sénégal exporte une dizaine de produits horticoles, dont les plus importants, en termes de valeur, sont le haricot vert (10,4%), la tomate cerise (12,5%), le melon (16,9%), la mangue (18,5%) et le maïs doux (11,9%)...

Pour l'année 2014, les exportations contrôlées de légumes ont connu une évolution haussière par rapport à 2013. En effet, la tomate cerise (7,1%, contre 0,7% en 2013), le melon (29,5%, après -8,1% en 2013), le maïs (18,5%, contre 4,2% en 2013) ont enregistré des croissances plus importantes par rapport à l'année 2013.

Tableau IX-1 : Situation des exportations de produits horticoles sur la période 2010-2014 (en tonnes)

Exportation de produits horticoles	2010	2011	2012	2013	2014
Légumes	8 920	15 151	11 870	26 729	27 293
Autres tubercules et patates douces	56	22	35	289	2 037
Total	8 976	15 173	11 905	27 017	29 331

Source : ANSD, Décembre 2015

IX.3.4. PERFORMANCES MACROECONOMIQUES

La campagne agricole 2014 a été marquée par une légère amélioration. En effet, la valeur ajoutée à prix constants de la branche « agriculture vivrière » a enregistré une hausse de 2,6% par rapport à 2013, pour s'établir à 351 milliards FCFA en 2014 tandis que celle de l' « agriculture industrielle et d'exportation » s'est repliée de 0,7% en 2014 par rapport à l'année précédente, pour atteindre 124 milliards de FCFA. Au total, la croissance du sous-secteur agricole s'est établie à 1,9% en 2014.

Graphique IX-4: Situation macro sectorielle de l'agriculture

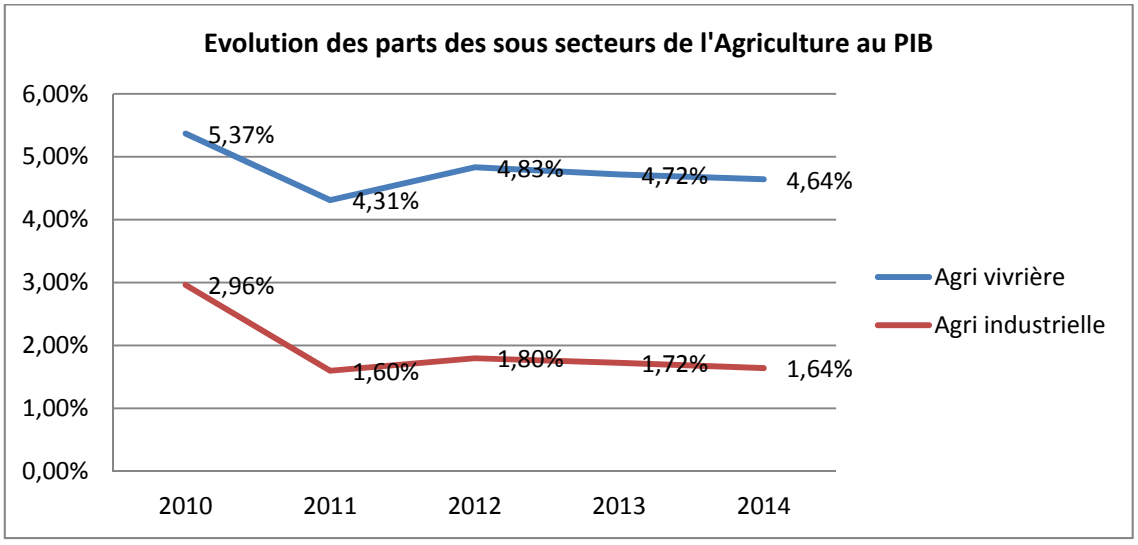

Source : ANSD/Décembre 2015

IX.4. SECURITE ALIMENTAIRE[17]

Le bilan céréalier définitif présente un déficit de 316 550 tonnes de céréales entières (contre 289 742 tonnes en 2013/2014) et une disponibilité céréalière apparente de 162,4 kg/hbt (contre 163,1 kg/hbt en 2013/2014), inférieure à la norme de 185 kg/hbt/An.

[17] Source : DAPSA. Note contributive au rapport pays du Dispositif Régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC), avril 2015.

Ainsi, La pauvreté et l'insécurité alimentaire sont plus que jamais présentes au Sénégal, surtout en milieu rural malgré les efforts consentis. En effet, 30% des ménages en milieu rural sont dans l'insécurité alimentaire dont 12% en situation sévère et 18% en situation modérée[18].

Conclusion

La campagne 2014 a été principalement caractérisée par l'installation tardive des pluies et de longues pauses pluviométriques dans plusieurs zones. Cette situation a limité les performances du secteur. Néanmoins, la poursuite des initiatives de l'Etat avec la distribution de variétés de semences de courte durée pour les cultures hivernales, combinée au dynamisme de l'horticulture, ont permis de relever globalement la production agricole en 2014.

18 Revue conjointe du secteur agricole 2014